

Réf: Dossier N° 018514

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE ROI DE L'ENERGIE SOLAIRE » en abrégé « RES SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, SOGEFIYA, Lot 15, Ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE ROI DE L'ENERGIE SOLAIRE » en abrégé « RES SARL »

Objet : Vente et installation de matériels d'énergie solaire et électricité - Prestation de services

- Formations
- Maintenance
- Import-export
- Vente et installation de matériels de forage
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise en participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, SOGEFIYA, Lot 15, Ilot 147

Dirigeant(s) : M PORQUET PAUL ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05092 du 08/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25022/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

